

## ROUFFACH

Localité de l'Est algérien, culminant 476 mètres d'altitude, située à 17 km à l'Ouest de CONSTANTINE.



Climat méditerranéen avec été chaud.

La cruelle défaite de la France, en 1870, entraîne la perte de nos deux belles provinces : L'Alsace et la Lorraine. L'Algérie eut à subir, en conséquence de cette défaite, la plus grave des insurrections, en 1871, par l'élément kabyle. Mais cette dramatique situation a engendré aussi un courant migratoire vers l'Algérie donnant ainsi une nouvelle impulsion de peuplement.



Étendue de l'insurrection de 1871 en Algérie

L'ordre revenu il a été opportun d'envisager le reclassement de 125 000 âmes, dont une partie en Algérie, de la population issue d'Alsace et de Lorraine qui refusaient leur intégration au nouveau Reich allemand. Ainsi apparurent en Algérie des localités à résonance surprenante : ALTKIRCH, BITCHE, BELFORT, COLMAR, EGISHEIM, HORBOURG, OBERNAI, RIBAUVILLE, ROBERTSAU ; STRASBOURG, METZ, et **ROUFFACH**...etc ; en somme ces localités perdues reprenaient vie dans une nouvelle France en Algérie.



ROUFFACH en Alsace.

**Auteur : Monsieur Yves MARTHOT (CDHA Aix en Provence)**

« Par le traité signé le 10 mai 1871 à Francfort, la France cède à l'Allemagne les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, ainsi qu'une partie du département de la Meurthe. Elle doit en outre payer une dette de 5 milliards de franc-or. Ce traité autorise les habitants des territoires concernés à choisir leur nationalité avant le 1er octobre 1872 (un article du 11 décembre 1871 repousse ce délai au 1<sup>er</sup> octobre 1873). Les Alsaciens Lorrains émigrés en Algérie depuis 1830 sont également concernés par ce traité.

La proposition de loi du 4 mars 1871 octroie 100.000 hectares de bonnes terres aux nouveaux colons émigrant en Algérie. Celles-ci proviennent en grande partie de séquestres des tribus révoltées de Kabylie en 1871.

Au cours de la dernière semaine de septembre 1 000 Alsaciens embarquent pour l'Algérie, leur nombre augmentera dans les jours suivants.

En Alsace, entre 1871 et 1875, 166 117 personnes émigreront vers la France, l'Amérique et l'Algérie sur une population de 1 043 178 recensée en 1871. Le plus déterminant pour les jeunes gens nés entre 1851 et 1855 fut de fuir le service militaire prussien. Certains s'engageront dans la Légion étrangère où l'on notera entre 1882 et 1885 un effectif de 45% d'Alsaciens dans les rangs des deux régiments étrangers.

Les conditions offertes par les agents recruteurs pour l'Amérique attirèrent une grande partie d'émigrants. Du 10 mai 1871 au 23 août 1872 on relève 17 000 départs pour l'Amérique, soit trois fois plus que pour l'Algérie. Le contrat proposé à l'émigrant en partance pour l'Amérique lui permet d'aller à New York pour environ 150 francs depuis Strasbourg, vivres et bagages compris ; ces derniers étant acceptés jusqu'à 100 kg alors que la limite pour l'Algérie est fixée à 30 kg. Le voyage vers Toulon ou Marseille reste très pénible et coûteux du fait que les compagnies de chemin de fer n'accordent pas les mêmes avantages aux émigrants en partance pour l'Algérie, malgré un secours de route de 15 centimes par lieue (4 km) qui leur est accordé, soit la somme de 30 francs environ pour un trajet Strasbourg Marseille. Rappelons que le salaire d'un journalier de l'époque est entre 0,50 et 1 franc » (Fin citation Y MARTHOT).

Pour cela une association fut particulièrement active :



Joseph Othenin Bernard de CLERON, comte d'Haussonville (1809/1884)

Si plus, je vous recommande ce lien :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5523457v.r=GUYNER%2C%20les%20alsaciens%20lorrains?rk=42918;4>

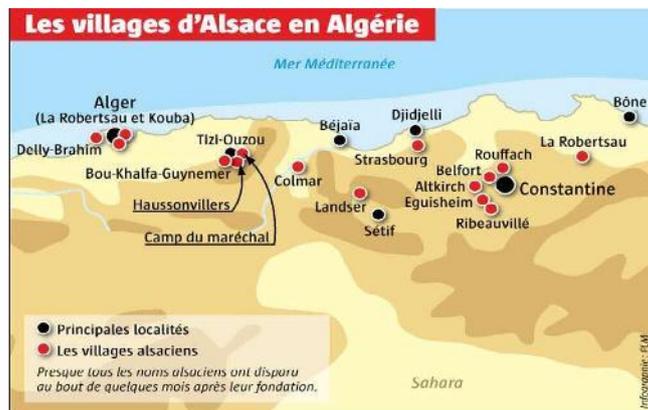
Après la guerre de 1870, il fonda et présida l'Association des Alsaciens-Lorrains, formée pour aider les habitants de l'Alsace-Lorraine qui avaient choisi de conserver la nationalité française à s'établir en Algérie. Un ancien sous-préfet de SAVERNE, Monsieur GUYNEMER, lui apporta une aide précieuse.

	AU 15 JANVIER 1872.				AU 23 FÉVRIER 1872.			
Beniziad (ou Rouffach)...	43	familles	239	personnes.	52	familles	000	personnes.
Bled-Youssef.....	24	—	120	—	24	—	000	—
Sidi-Khalifa.....	18	—	91	—	18	—	00	—
Aïn-Melouck (ou Obernai)..	17	—	83	—	18	—	00	—
Bou-Maleck(ou Eguisheim).	11	—	51	—	12	—	00	—
Sou-kel Sebt.....	2	—	7	—	18	—	00	—
Oued-Séguin.....	3	—	19	—	3	—	00	—
Clausel.....	5	—	24	—	5	—	00	—
	423 familles		636 personnes.		130 familles		730 personnes.	

**ROUFFACH** fut le premier village construit pour les Alsaciens-lorrains. Ceux-ci sont arrivés avec le premier convoi dirigé par le Capitaine ZIEGLER à destination du Constantinois. Ils ont embarqué à destination de STORA (Philippeville) le 23 février 1872 et participent à la création du nouveau village.

**RAPPORT** de Monsieur GUYNEMER, Membre de la société de protection des Alsaciens-lorrains :

Visite du 8 janvier 1873 avec Monsieur DESCLOZEAUX, préfet de CONSTANTINE.



**ROUFFACH** : « Situé à 17 kilomètres de Constantine, dans la direction de l'Ouest; pour y arriver, on suit pendant 15 kilomètres le chemin de grande communication, que l'on construit entre CONSTANTINE et MILA, et qui n'est ouvert que sur 18 kilomètres. A partir du quinzième kilomètre, on prend à gauche de cette route un embranchement construit exprès pour le village de ROUFFACH, sur un parcours de 7 kilomètres. Ce chemin est empierré, mais non cylindré. Les transports sont fort difficiles pour le moment.

Le territoire de ROUFFACH comprend 3 900 hectares; il est destiné à recevoir 70 familles, dont 50 Alsaciennes-Lorraines. Il y en a dès à présent 45, plus trois groupes de célibataires auxquels des concessions ont été données, et qui sont comptés comme familles. Total, 239 personnes. Il y a, en outre, 21 familles de colons algériens; ce centre est donc complet.

L'emplacement a été bien choisi, il est situé à mi-côte et regarde le Nord-est : Une source abondante est amenée par une conduite d'environ 2 kilomètres, jusqu'au centre du village; les fontaines sont faites ; on construit l'abreuvoir et le lavoir. Les rues sont empierrées, et les maisons sont bâties. J'en parlerai plus loin. : Ce village a été le premier créé, il a été commencé en 1871, et comme les 5 autres sont calqués sur le même plan, je donnerai sur celui-ci quelques détails qui leur sont également applicables.

**TERRES** : La moyenne des concessions est de 40 hectares, plus un lot urbain pour le jardin et l'habitation. Cette quantité, qui est à peu près la même pour toutes les concessions données en territoire civil, est double de celle qui a été accordée dans les provinces d'Oran et d'Alger; elle dépasse celle que peut cultiver une famille et une grande partie sera nécessairement louée aux Arabes. Toutes ces terres sont défrichées.

Chaque concession a été, sur l'avis de la commission départementale, divisée en deux zones (et il en est de même pour tout le territoire civil) :

-La première zone est uniformément de 10 hectares et se trouve à proximité, des villages;

-La seconde est plus éloignée et sa contenance varie suivant l'importance des familles, elle n'est fixée qu'après leur installation.

Dans le village de ROUFFACH cette zone a été, par les soins du Comité de Constantine et avec l'assentiment de la préfecture, louée aux Arabes à raison de 8 francs l'hectare, avec la condition qu'ils sèmeraient, pour en laisser la récolte aux colons, 120 litres de blé et 60 litres d'orge par chaque charrue (une charrue représente 15 hectares en plaine et 8 hectares en montagne). Cette combinaison, bonne pour la première année, leur assure des semences pour 1874 et remédie aux difficultés inhérentes à une première installation.

**HABITATIONS** : Les premières familles sont arrivées en 1872, elles ont été placées d'abord sous des tentes, puis l'Administration leur a fait construire 24 maisons en pierre et terre (la chaux étant très-rare ici, faute de combustible), ces maisons ont chacune 10 mètres de long sur 7 m. 60 de large ; elles sont divisées dans le sens de leur longueur par le mur d'arrête, et chacun de ces deux compartiments sert pour un famille qui a ainsi comme espace 10 mètres sur 3 m 80. Ces maisons sont couvertes en diss, sorte de jonc qui garantit de la chaleur, mais qui est traversé par la pluie lorsqu'elle dure quelque temps. Cette toiture est donc tout-à-fait défectueuse, et sous peine de compromettre la santé des colons, elle devait être remplacée au plus tôt par des tuiles. Ce travail coûtera, pour ROUFFACH 728 francs par maison double, soit 364 francs par famille. Il m'a semblé que cette dépense était de celles que la Société d'HAUSSONVILLE peut prendre à sa charge, et comme la même disposition a été adoptée pour tous les villages, je dirai de suite, pour n'avoir pas à revenir sur ce sujet, que, après m'être entendu avec l'ingénieur en chef M. LEBIEZ, sur le chiffre de la dépense que devait entraîner le remplacement du diss par des tuiles pour toutes les maisons ou gourbis construites ou en construction, j'ai remis à M. le Préfet de Constantine la

somme de 34 000 francs nécessaire pour ce travail, qui sera entrepris d'urgence à ROUFFACH.

Assurément ces maisons ne peuvent pas être regardées comme des constructions définitives, elles sont trop petites mais ainsi couvertes en tuiles elles peuvent durer 10 ans et plus; beaucoup de paysans français n'en ont pas de meilleures, et s'il leur manque quelque chose les colons, qui les reçoivent en pur don, pourront y faire telles améliorations et augmentations qu'ils jugeront convenables.

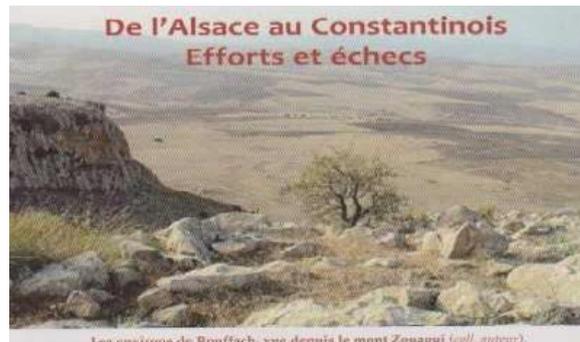
**RUES DU VILLAGE** : Elles m'ont paru trop larges. Les maisons se trouvent très-éloignées les unes des autres.

**BŒUFS** : A ROUFFACH les bœufs n'ont pas été donnés aux colons, ils leur ont été prêtés par le Comité de Constantine, et ils ont été payés comme je vais le dire : 18 paires par le Comité de Constantine sur ses propres fonds, et 30 paires sur les fonds de la Société de secours aux blessés s'est fondue avec la Société dite des ensemencements. Ces 30 paires de bœufs restent la propriété de cette Société, et les 18 autres paires sont la propriété du Comité de Constantine. Tous ces bœufs sont abrités dans une grande baraque en bois construite par le Comité, et sont gardés la nuit par les colons à tour de rôle. Le fourrage a été acheté par le Comité. Les bœufs de cette province sont un peu plus forts que ceux des provinces d'Alger et d'Oran, on les a payés au poids, et ils ont coûté en moyenne 600 francs la paire.

**CHARRUES** : Les charrues ont été données à toutes ces familles; ce sont des charrues françaises fabriquées à NANCY qui ont été commandées et payées par la préfecture; de même que dans les deux autres provinces, les colons les trouvent trop lourdes pour les bœufs du pays, et ils sont à peu près partout obligés de doubler leurs attelages.

**LABOURS** : A ROUFFACH les colons venaient de commencer leurs labours dans la première zone ; comme dans ce pays la végétation est plus tardive que dans les régions du littoral, ils pourront encore ensemercer leurs 10 hectares. Ils ont dans tous les cas une récolte assurée sur la 2<sup>ème</sup> zone qui a été louée aux Arabes. Ceci s'applique à tous les villages situés dans le territoire civil de cette province.

**SEMENCES** : Chaque famille a reçu 400 kilos de blé et 100 kilos d'orge. Ces semences sont fournies par l'Intendance militaire, sauf remboursement sur les crédits affectés au Ministère de l'Intérieur.



**VIVRES** : Avant le 1er janvier 1873, à ROUFFACH et dans les autres villages du territoire civil, les colons ne recevaient pas de vivres en nature. Les hommes travaillaient aux routes d'embranchements ou aux rues des villages, et ils étaient payés à la tâche. Ce système est excellent en principe, puisqu'il habitue les émigrants à ne compter que sur leur travail ; cependant il a des inconvénients : le colon qui travaille aux routes ne peut ni construire ni améliorer son habitation; un seul homme ne peut pas toujours, avec ce genre d'occupation, nourrir une famille aussi nombreuse que le sont les familles alsaciennes ; il y a des jours de chômage, pluies, chaleurs excessives ou maladies; enfin les hommes travaillent en chantiers, et il suffit de quelques paresseux pour abaisser le salaire de tous.

Ces inconvénients se sont en effet produits, et M. le préfet de Constantine a dû, pour y remédier, élever le prix du travail fait, et abaisser le prix des denrées, par des conventions passées avec les fournisseurs, en d'autres termes, faire supporter la différence par le budget de la colonisation et il a bien fait. Dans tous les cas ce système n'était plus applicable à l'époque des labours, et depuis le premier janvier tous les colons reçoivent, dans tous, les villages, des vivres en nature, comme dans les deux autres provinces.

**ECOLE** : Il y a à ROUFFACH une école installée dans une maison semblable à celles dont j'ai parlé ci-dessus. L'instituteur, qui depuis plusieurs mois était payé par le Comité, vient d'être régulièrement nommé, et recevra à l'avenir son traitement de l'Etat.

**SITUATION MORALE** : Ces colons donnaient lieu dans les premiers temps à des plaintes qui paraissent fondées, mais depuis qu'ils ont reçu leurs bœufs et leurs charrues, c'est-à-dire depuis qu'ils peuvent labourer des terres

qui sont à eux, le sentiment de la propriété paraît avoir exercé sur leur esprit une influence salubre. Sauf deux ou trois familles qui sont incorrigibles, tous les colons travaillent et semblent pleins de confiance dans l'avenir.

**APERÇU DE LA DÉPENSE :** ROUFFACH est celui de tous les villages de la province de Constantine qui est le plus avancé, il est donc intéressant de comparer ce qu'il a coûté avec les chiffres déjà donnés pour les centres créés dans les deux autres provinces.

- .Chemin d'accès (7 kilomètres) 87 000 francs ;
- .Conduite d'eau, fontaine, lavoir et abreuvoir 31 000 francs ;
- .Nivellement et empierrement des rues du village 23 000 francs ;
- .L'école provisoire 3 000 francs ;
- .La toiture en tuiles coûtera 2 000 francs ;
- .Etudes et projets du village 5 500 francs ;
- .Eglise, mairie et école à construire 40 000 francs ;

Total pour travaux publics 191 500 francs.

Qui, répartis sur soixante-dix familles, donnent pour chacune une dépense de 2 750 francs à la charge de l'Etat. A cette somme il faut ajouter la dépense des maisons, bœufs, charrues, vivres jusqu'à la récolte ; vêtements, mobilier, etc., qui montent au moins, comme nous l'avons vu, à 3 000 francs, dépense personnelle de la famille et à laquelle il faut pourvoir d'une façon ou d'une autre. Ici encore nous retrouvons le chiffre minimum d'environ 6 000 francs pour l'installation d'une famille.



**ROUFFACH (Source Anom) :** Le centre de population de BENI-ZIAD/ROUFFACH, créé en 1873 pour des colons Alsaciens et Lorrains, est agrandi en 1878. Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 7 mai 1874 avec pour annexes :

- AYADES** : Territoire prélevé sur le douar AYADES, loti en fermes à partir de 1875, en liaison avec le centre de ROUFFACH.
- BOU-KSAÏBA** : L'azel (domaine) alloti en fermes, reçoit ses premiers colons en 1872.
- EL-GUITOUN** : L'azel (domaine) alloti en fermes, reçoit ses premiers colons en 1872.
- EL-HARMELIA** : Azel (domaine) concédé à la Société genevoise, loti en fermes en 1872-1876.
- EL-MALAH** : Centre de population créé en 1872, en plein essor en 1877. Les deux azels EL-MALAH et M'ZAOURA, mitoyens, sont lotis en même temps.
- M'ZAOURA** : Les deux azels EL-MALAH et M'ZAOURA, mitoyens, sont lotis en même temps, à partir de 1872.
- OULED-DELIM** : Fermes loties dans les années 1880.

Les travaux d'aménagement avaient été entrepris dès 1871. Le village, bien situé à mi-côte, disposait de fontaines, l'eau de source leur parvenant au moyen d'une conduite longue de deux kilomètres. Les rues étaient empierrées et les maisons presque toutes construites lorsque les colons sont arrivés.

Le territoire comprenait 3 900 hectares destinés à 70 familles, dont 50 originaires d'Alsace-Lorraine.

En janvier 1873, 45 familles européennes et trois groupes de célibataires, comptés comme autant de familles, soit au total 230 personnes, ainsi que 21 familles algériennes vivaient dans cette région.

Les concessions comprenaient en moyenne 40 hectares, avec un lot urbain pour le jardin et l'habitation, soit le double de celles accordées dans les provinces (départements) d'Alger et d'Oran. Toutes ces terres avaient été défrichées.

Cultures (toujours vers 1905) : céréales (914 ha), vignes (125 ha).

Bétail : bœufs (170), moutons et chèvres (157), chevaux et mules (141).

La petite localité disposait alors de 84 charrues, de 51 autres instruments agricoles et d'un moulin à farine.

**Selon la légende nous étions de "riches colons" !** - Source site TENES ([http://tenes.info/nostalgie/ROUFFACH/ROUFFACH\\_3](http://tenes.info/nostalgie/ROUFFACH/ROUFFACH_3))

ROUFFACH le 19 août 1885,

« Le soussigné Jean-Baptiste ROHMER a l'honneur de vous faire connaître qu'il habite ROUFFACH depuis sa création et que, pendant ce temps, il s'est toujours efforcé à faire valoir sa concession, ne se décourageant pas malgré les nombreuses maladies dont sa famille a été frappée et les mauvaises années successives. Ayant abandonné les labours pour faire quelques carrés de vignes, il se voit encore cette année sans récolte par suite de la grêle et ce que la grêle a laissé, les grandes chaleurs sèchent le raisin sur pied. Il ose donc, Monsieur le Préfet, s'adresser à votre haute bienveillance et venir solliciter un secours lui permettant de continuer à habiter sa concession. Autrement, il se verrait forcé d'abandonner le village où, après treize ans de sueurs, il aurait enterré toutes ses espérances.

Dans l'espoir que Monsieur le Préfet daigne prendre en considération une pareille situation, il a l'honneur de se dire avec respect votre très humble serviteur.

Jean-Baptiste ROHMER.

**Note du Maire :**

« Le pétitionnaire a eu passablement de revers et a été constamment malade et sa femme ne peut se livrer à aucun travail ainsi que ses deux enfants âgés l'un de 15 ans et l'autre de 12.

Le sieur ROHMER est en ce moment couché, atteint par une paralysie du côté gauche. La récolte de cette année est mauvaise et la famille ROHMER se trouve certainement gênée.

Dans ces conditions, monsieur le Préfet, j'estime que vous pouvez donner une suite favorable à la demande du sieur ROHMER.

Veillez agréer, monsieur le Préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le maire : P. NOYER »



1905, les mêmes avec deux enfants (coll.uteur).

Le dernier représentant des Rohmer sera assassiné à Chekfa, en 1957, par un tueur du FLN.

Telle a été la naissance de Rouffach, village alsacien, peu à peu abandonné par ses fondateurs. Après la Seconde Guerre mondiale, une seule famille pouvait se prévaloir de ses origines alsaciennes de la première heure: la famille Hoffmeyer (d'Oberhergheim, Haut-Rhin). On doit citer également d'autres Alsaciens: la famille Frey; mais celle-ci est arrivée plus tard et avec un certain capital, condition indispensable pour prospérer et non pas végéter... (Louis Frey sera maire de la commune après la Première Guerre mondiale et son fils Charles Frey représentera le village lors de la cérémonie de jumelage des deux Rouffach, en 1958, en Alsace).

Il en a été de même pour le village de mon enfance, Strasbourg, dans le Nord-Constantinois. Lorsque le gouverneur général Naeglen, maire de Strasbourg (France), est venu le visiter, en 1950, il n'y restait plus un seul patronyme alsacien...

La conclusion que l'on peut tirer de cette expérience est qu'elle a été un demi-échec. Pour moi, élevé dans le culte des ancêtres, une grande admiration pour le courage, le patriotisme et l'œuvre accomplie par ces populations exilées, l'étude des documents présentés ci-dessus a mis comme un bémol à mon enthousiasme...

Source site TENES

**ETAT-CIVIL**

- Source ANOM -

SP = Sans Profession

- Première Naissance : (07/07/1872) de ELMLINGER Richard ; Père *Cultivateur*.
- Premier décès : (28/07/1872) de HENNER Marie (âgée de 5 ans).
- Premier Mariage : (29/01/1873) de M. ROESCH Joseph (*Charron natif d'Alsace*) avec Mlle HATSCH Thérèse (SP *native d'Alsace*).

#### Quelques DECES relevés :

- 1872 (31/07) : de THIERY Victor (âgé de 10mois). Témoins MM. BILHER Laurent et MULLER Joseph (*Cultivateurs*) ;
- 1872 (03/08) : de MULLER Eugène (âgé de 2mois). Témoins MM. WOELFFEL Jacques (*Colon*) et THOMANN Jean (*Terrassier*) ;
- 1872 (07/09) : de DIEBACH Eugénie (âgée de 3mois).Témoins MM. WOELFFEL Jacques (*Colon*) et HEITZMANN Xavier (*Menuisier*) ;
- 1872 (14/09) : de BIHLER Joseph (âgé de 4mois). Témoins MM. FERRARI Angelo (*Maçon*) et THOMANN Jean (*Terrassier*) ;
- 1872 (14/09) : de ROTH Joseph (âgé de 8jours). Témoins MM. FERRARI Angelo (*Maçon*) et THOMANN Jean (*Terrassier*) ;
- 1872 (04/10) : de FRITSCH ép. HATSCH Elisabeth (55ans). Témoins MM. ERNSTEIN (*Cultivateur*) et HATSCH Joseph (*Boulangier*) ;
- 1872 (22/10) : de JAVEY Victoire (âgé de 6mois). Témoins MM. THOMANN Jean (*Terrassier*) et DUPUIS Charles (*Géomètre*) ;
- 1872 (26/11) : de SPIRO ? (âgé de 56ans environ). Témoins MM. MARCHICA et Angelo MARCHICA (*Meuniers*) ;
- 1873 (19/01) : de SERRIERE Auguste (âgé de 3mois). Témoins MM. HATSCH Joseph (*Boulangier*) et WOELFFEL Jacques (*Colon*) ;
- 1874 (21/03) : de GENOUX Philibert (47ans, né en S. et Loire, *Garde-champêtre*). Témoins MM. DIVIS Joseph et CHOMPRES Georges (*Cultivateurs*) ;
- 1874 (13/05) : de BAQUE ép. CERES Marie (49ans *native du Gers*).Témoins MM. LEMOINE P (*G-champêtre*) et PISANI F (*Commissaire police*) ;
- 1874 (07/06) : de MEYER Charles (âgé de 2mois). Témoins MM. SOULIER Joseph et SYDA Luc (*Cultivateurs*) ;
- 1874 (07/07) : de LANCIONE Louis (âgé de 5mois). Témoins MM. PIAZZA Joseph (*Médecin*) et WECK Martin (*Instituteur*) ;
- 1874 (01/08) : de THIERRY Jean (âgé de 3mois). Témoins MM. SCHLECHT Joseph (*G-champêtre*) et SOULIER Joseph (*Cultivateur*) ;
- 1874 (07/09) : de GIGAX J. Edouard (âgé de 15mois). Témoins MM. SCHLECHT Joseph (*G-champêtre*) et SOULIER Joseph (*Cultivateur*) ;
- 1874 (10/09) : de BIEHLER Jérôme (15ans *natif d'Alsace*). Témoins MM. GIGAX Jean (*Cultivateur*) et WECK Désiré (*Instituteur*) ;
- 1874 (11/09) : de BIEHLER Adèle (âgée de 5ans *native d'Alsace*). Témoins MM. GIGAX Jean (*Cultivateur*) et WECK Désiré (*Instituteur*) ;
- 1874 (12/10) : de PLISSONNIER Julie (âgée de 10mois *native Alsace*). Témoins MM. PLISSONNIER A (père) et WECK Désiré (*Instituteur*) ;
- 1874 (17/10) : de WILLEDARY Amédée (22ans *natif Dordogne*).Témoins MM. GUITTET Paul (*Cultivateur*) et ROHMER Joseph (*Boucher*) ;
- 1874 (22/11) : de BÜRR Marie (âgée de 4 heures).Témoins MM. SYDA Luc et WECK Edmond (*Cultivateurs*) ;
- 1874 (27/11) : de CARMANDONI Antoine (38ans environ). Témoins MM. SCHLECHT Joseph (*G-champêtre*) et HERRIOT Joseph (*Cultivateur*) ;
- 1874 (30/11) : de CASTEL ép. VILLA Euphrosine (73ans *native du Lot*). Témoins MM. COSTE Charles (*Rentier*) et SCHLECHT J. (*G-champêtre*) ;

<b>Années :</b>	<b>1874</b>	<b>1875</b>	<b>1876</b>	<b>1877</b>	<b>1878</b>	<b>1879</b>	<b>1880</b>	<b>1881</b>	<b>1882</b>
<b>Décès :</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>?</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

#### L'étude des premiers Mariages nous permet de révéler quelques origines :

- 1873 (03/07) : M. JOUVENNE Louis (*Cultivateur natif du Vaucluse*) avec Mlle GIVAUDAN Andreline (SP *native des Alpes de Hte Provence*) ;
- 1874 (10/01) : M. ANTOINE Charles (*Cultivateur natif de la Meurthe*) avec Mlle BEYER Catherine (SP *native d'Alsace*) ;
- 1874 (10/06) : M. ADORF Frédéric (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle MÜLLER A. Marie (SP *native d'Alsace*) ;
- 1874 (04/07) : M. GRENIER François (*Cultivateur natif des Deux Sèvres*) avec Mlle JEANJEAN Amance (SP *native du Gard*) ;
- 1874 (03/08) : M. MORIS Paul (*Cultivateur natif du Doubs*) avec Mlle FELTER Madeleine (SP *native d'Alsace*) ;
- 1874 (05/08) : M. DEGRAND François (*Voiturier natif de l'Ardèche*) avec Mlle GRILLET Léonide (SP *native de l'Hérault*) ;
- 1875 (09/09) : M. ERNVEIN Joseph (*Terrassier natif d'Alsace*) avec Mlle ESCHLEN Odile (SP *native d'Alsace*) ;
- 1877 (25/06) : M. LATIL Joseph (*Maçon natif des Alpes de Hte Provence*) avec Mlle GRIMAUD Sophie (SP *native de la Drôme*) ;
- 1877 (03/10) : M. BREDIN Simon (*Colon natif de Lyon*) avec Mlle (Vve) PARENT Catherine (SP *native du Doubs*) ;
- 1877 (20/12) : M. HAMEL Charles (*Facteur PTT natif d'Alsace*) avec Mlle LICCIA Marie (SP *native de la Corse*) ;
- 1879 (08/03) : M. LIORT Antoine (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle LANCIONI Henriette (SP *native de ?*) ;
- 1879 (01/05) : M. PACOUIL Jacques (*Cultivateur natif Pyr. Orientales*) avec Mlle RUHLMANN Eugénie (SP *native du Lieu*) ;
- 1879 (29/05) : M. FELTER François (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle PAILLARD Blanche (SP *native du Jura*) ;
- 1879 (02/10) : M. GUILLON Jacques (*Employé natif de PARIS*) avec Mlle GIVAUDAN Sabine (SP *native du Var*) ;
- 1879 (22/10) : M. BORRAS Laurent (*Cantonnier natif d'Espagne*) avec Mlle GABRIEL Marie (SP *native de Constantine-Algérie*) ;
- 1879 (05/11) : M. NOVATZKY François ( ? *natif d'Alsace*) avec Mlle BETTERICH Marie (SP *native d'Alsace*) ;
- 1879 (29/11) : M. FROUTIN Francis ( ? *natif de la Savoie*) avec Mlle CROS Marie (*Couturière native de SETIF en Algérie*) ;
- 1880 (07/02) : M. BORG Thomas (*Commerçant natif de MALTE*) avec Mlle WOELFFEL Madeleine (SP *native d'Alsace*) ;
- 1880 (31/07) : M. FAURE Jean (*Gendarme natif Aveyron*) avec Mlle DYOT Berthe (SP *native de BATNA en Algérie*) ;
- 1881 (27/01) : M. (veuf) HAAS Edouard (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle (vve)BELZUNG M. Louise (SP *native d'Alsace*) ;
- 1881 (19/02) : M. BOULLE Jacques (*Cultivateur natif Ardèche*) avec Mlle (vve) MUSCAT Carména (SP *native de MALTE*) ;
- 1881 (09/07) : M. SCHUBERT Ferdinand (*Maire et natif d'Alsace*) avec Mlle DEYBACH Marie (SP *native d'Alsace*) ;
- 1881 (09/07) : M. PERIGNON Auguste (*Employé natif de la Drôme*) avec Mlle SCHUBERT M. Louise (SP *native d'Alsace*) ;
- 1881 (06/08) : M. PINELLI Sauveur (*Instituteur natif de la Corse*) avec Mlle GABRIEL Flavie (SP *native de Constantine-Algérie*) ;
- 1882 (02/02) : M. KNECHT Michel (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle WEISS Marie (SP *native d'Alsace*) ;
- 1882 (20/02) : M. BLANC Charles (*Entrepreneur TP natif de Constantine*) avec Mlle MANIS Marie (SP *native du Kroub en Algérie*) ;
- 1882 (13/05) : M. SEMBACH Chrétien (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle MEYER M. Thérèse (SP *native d'Alsace*) ;
- 1882 (04/07) : M. HENNER Eugène ( ? *natif d'Alsace*) avec Mlle ESCHLE Rose (SP *native d'Alsace*) ;
- 1882 (01/08) : M. SCHUBERT Michel ( ? *natif d'Alsace*) avec Mlle WOELFFEL Catherine (SP *native d'Alsace*) ;
- 1882 (30/12) : M. ROOST Thiébaud (*Cultivateur natif d'Alsace*) avec Mlle BIHLER Mathilde (SP *native d'Alsace*) ;
- 1883 (13/01) : M. GUETH Alphonse (*Employé natif d'Alsace*) avec Mlle DEYBACH Madeleine (SP *native d'Alsace*) ;
- 1883 (07/03) : M. FISCHER Frédéric (*Employé CFA natif d'Alsace*) avec Mlle GIGAT Marie (SP *native d'Alsace*) ;
- 1883 (26/05) : M. WEISS Laudelin (*Domestique natif d'Alsace*) avec Mlle VIRE Marie (SP *native du Gard*) ;
- 1883 (13/10) : M. DEYBACH Sébastien (*Facteur PTT natif d'Alsace*) avec Mlle ROHMER Marie (SP *native d'Alsace*) ;



El Malah, la ferme Schubert vers 1900 (coll. auteur)

#### Autres MARIAGES relevés :

(1896) ARIAS Léopold (*Voyageur commerce*)/JOUVENNE Apollonie ; (1902) BAILLE André (*Employé PLM*)/GAGEAN A. Marie ; (1905) BAÏRAKTARIS Georges (*Mineur*)/BLANC Louise ; (1887) BALDOUI Henri (*Géomètre*)/MASSONI Marie ; (1901) BOTT Joseph (*Cultivateur*)/PASTOUR Berthe ; (1899) BROQUET Louis (*Médecin communal*)/GAGEAN Euphrasie ; (1899) CABIROL-PABAN Louis (*Employé CFA*)/MORIS Marguerite ; (1887) CASTETS Laurent (*Meunier*)/PUJOL Honorine ; (1900) COURTOIS Laurent (*Cultivateur*)/PELLI Aidée ; (1884) DELMAS François (*Menuisier*)/MEDIGUE Joséphine ; (1886) DEYBACH Isidore (*Facteur PTT*)/CARITHEY Marie ; (1893) DONNADIEU Urbain (*Gendarme*)/GAGEAN Louise ; (1905) EYSSERIC Roger (*Cultivateur*)/ROOST Louise ; (1899) HOFFNER Aloïse (*Cultivateur*)/ROESCH Adèle ; (1900) GAGEAN Augustin (*Facteur PTT*)/BUIGNES M. Ana ; (1901) GONSE Paul (*Commis*)/GIVAUDAN Louise ; (1903) GRANJON Adolphe (*Cultivateur*)/MORIS Thérèse ; (1904) GRANJON Henri (*Cultivateur*)/HEURFIN M. Louise ; (1889) GUILLOT Jean (*Journalier*)/COURTOIS Berthe ; (1899) HOFFMEYER Aloïse (*Cultivateur*)/ROESCH Julie ; (1884) HOFFMEYER François (*Cultivateur*)/VIGNIER Marie ; (1903) JACQUES Ferdinand (*Cultivateur*)/SCHUBERT Joséphine ; (1890) JOLAND Léo (*Cultivateur*)/NOYER Jeanne ; (1900) JULIEN Louis (*Cultivateur*)/KNECHT Eugénie ; (1887) KIEFFER Antoine (*Brasseur*)/BIHLER Catherine ; (1899) KIENTZLER Georges (*Cultivateur*)/MORIS Françoise ; (1886) LACAZE Auguste (*Cantonnier*)/CLAUDE Joséphine ; (1904) LANCIONI René (*Cultivateur*)/MORIS Christine ; (1901) LEROY Léonce (*Employé*)/SCHUBERT Marie ; (1899) MAGNET Adrien (*Commerçant*)/BESSIERE Louise ; (1903) MARTY Noël (*Mécanicien*)/SCHUBERT Jeanne ; (1904) MAUREL Juan (*Forgeron*)/JOUVENNE Jeanne ; (1891) MICOLAUD dit TISSOT Joseph (*Facteur*)/DIDOT Albertine ; (1904) MIGNUCCI Jules (*Collecteur communal*)/ROST Sophie ; (1900) MIGNUCCI Paul (*Forgeron*)/BORG Marie ; (1897) MONDON Louis (*Cultivateur*)/ROUSSEL Marie ; (1893) MONNERET Paul (*Gendarme*)/ADNOT Herminie ; (1888) OCANA Ruffin (*Cantonnier*)/MONCHO M. Thérèse ; (1902) OLLIVIER Emile (*Cultivateur*)/JACQUES Victorine ; (1905) ORTOLA-CATALA J. Baptiste (*Gérant de ferme*)/BUIGNES M. Tèreuse ; (1886) PAOLI Jean (*Préposé PTT*)/MUSELLI Marie ; (1897) PASTOUR Marie (*Cultivateur*)/JOUVENNE Mathilde ; (1899) PETIT Charles (*Employé communal*)/COURTOIS Clotilde ; (1892) PIGEON Adolphe (*Carrossier*)/ABADIE Marie ; (1902) PISANI François (*Facteur de pianos*)/MOREAU-REVEL M. Rose ; (1887) PUJOL Honoré (*Cultivateur*)/GASTON Madeleine ; (1897) REDINGER Victor (*Cultivateur*)/COURTOIS M. Louise ; (1898) REGNE Charles (*Cultivateur*)/MIQUEL Claire ; (1886) REINHARD François (*Maçon*)/CLAUDE Reine ; (1902) ROBINET Henri (*Cultivateur*)/MAUREL Angèle ; (1898) ROCHON Emmanuel (*Employé PTT*)/FERRAND Eugénie ; (1895) ROHMER Albert (*Facteur-receveur*)/HAAS Marie ; (1889) ROST Charles (*Cultivateur*)/SCHUBERT Thérèse ; (1889) ROUSSEL François (*Cultivateur*)/HYARDAIN Marie ; (1904) SAINT-PIERRE Ernest (*Cultivateur*)/ROST Célestine ; (1899) SAINT-PIERRE François (*Cultivateur*)/CLAUDE Marie ; (1887) SAINT-PIERRE J. François (*Cultivateur*)/MARTIN Marie ; (1889) SBIHI Ammar (*Cultivateur*)/PERRIGUEY Charlotte ; (1900) SCHUBERT Georges (*Employé CFA*)/SAINT-PIERRE Noémie ; (1891) SEMBACH Jacques (*Cultivateur*)/BLENNER Anne ; (1893) SEMBACH Mathias (*Cultivateur*)/BLENNER Béatrix ; (1886) STAHL Jacques (*Cultivateur*)/SCHUBERT Marie ; (1892) TAILLARDAT Jean (*Militaire*)/CLAUDE M. Louise ; (1889) WEISS Simon (*Garde-champêtre*)/LENCIONI Appoline ; (1894) WOEGLEL Jean (*Instituteur*)/BIEHLER Adèle ;

#### Quelques NAISSANCES :

(\*profession du père)

**Année 1904 :** \*BAILLE Paul (*Employé PLM*) ; BLANC Alexis (*Cultivateur*) ; BOTT Pierre (*Cultivateur*) ; BUIGNES Joséphine (*Cultivateur*) ; COURTOIS Alexandre (*Garde-champêtre*) ; ESCHENBRENNER René (*Cultivateur*) ; HOFFMEYER Marguerite (*Cultivateur*) ; MARTY Fernand (*Mécanicien*) ; MAUREL Jeanne (*Forgeron*) ; PELLI Rose (*Cultivateur*) ; REDINGER Félicité (*Gérant de ferme*) ; ROST Renée (*Cultivateur*) ; SAINT-PIERRE Jean (*Cultivateur*) ;

**Année 1903 :** \*BLANC Albert (*Cultivateur*) ; JANTET Paul (*Cultivateur*) ; MONDON Lucien (*Garde-champêtre*) ; ROST Gêrôme (*Cultivateur*) ;

**Année 1902 :** \*BISQUERT Isabelle (*Cultivateur*) ; BONNOT André (*Gendarme*) ; BOTT Rose (*Cultivateur*) ; CASANOVA Angèle (*Facteur*) ; PELLIO Louise (*Cultivateur*) ; SAINT-PIERRE Henri (*Cultivateur*) ; TORRES Nicolas (*Cultivateur*) ;

**NDLR :** Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner ROUFFACH sur la bande défilante.

-Dès que le portail ROUFFACH est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



## LES MAIRES

- Source ANOM -

Antérieurement administré par la Mairie du HAMMA, ROUFFACH est devenu une commune de plein exercice en 1874; ses édiles municipaux ont été :

1874 à 1878 : M. ANTOINE Charles, Maire ;  
1878 à 1881 : M. JEANTET François, Maire ;  
1882 à 1883 : M. SCHUBERT Ferdinand, Maire ;  
1884 à 1885 : M. NOYER Paul, Maire ;  
1886 à 1887 : M. CHAUDOREILLE Jean, Maire ;  
1888 à 1891 : M. NOYER Paul, Maire ;  
1892 à 1900 : M. CHAUDOREILLE Jean, Maire ;  
1900 à 1905 : M AMBERNI Pierre, Maire ;  
puis M. FREY, Maire et M. Gaston LOCHARD ;



*MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.*

## DEMOGRAPHIE

- Source DIARESSAADA -

Année 1891 = 3 674 habitants dont 275 français ;  
Année 1936 = 5 003 habitants dont 114 européens ;  
Année 1954 = 5 423 habitants dont 118 européens ;  
Année 1960 = 4 952 habitants dont 97 européens ;



Gourbis construits en dur, en 1957, par le génie, sur le plateau des éléphants à Rouffach



Rouffach - Ecole préfabriquée en 1962

## DEPARTEMENT

**Le département de CONSTANTINE** est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de Constantine fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'Ouest. Les provinces d'Algérie furent totalement départementalisées au début de la IIIe République, et le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km<sup>2</sup>. Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BÔNE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de Bône.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km<sup>2</sup>, était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN-BEÏDA, AÏN-M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL-MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

**L'Arrondissement de Constantine** comprenait 25 localités :

AÏN-ABID ; AÏN-REGADA ; AÏN-SMARA ; BIZOT ; CHATEAUDUN-DU-RHUMEL ; CONDE-SMENDOU ; CONSTANTINE ; DJEBEL-AOUGUEB ; DJEMILA ; EL-ARIA ; EL-GUERRAH ; EL-MALAH ; GUETTAR-EL-AÏCH ; HAMMA-PLAISANCE ; LE-KROUB ; MONTCALM ; OUED-ATHMENIA ; OUED-SEGUIN ; OUED-ZENATI ; OULED-RAHMOUN ; RAS-EL-AIOUN ; RAS-EL-AKBA ; RENIER ; **ROUFFACH** ; SAINT-DONAT

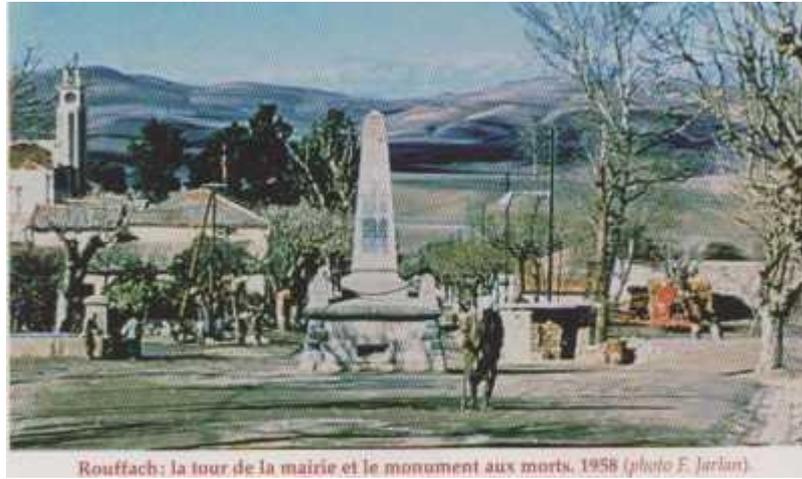


L'école Église en arrière-plan - Maison de Mme et M. FREY

## MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°57279 mentionne les noms de **36 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 ; à savoir :



■ ■ ABDELMLEQUE Abbès (1918) ; BENANEBA Khalfa (1918) ; BENMOUNAH Moktar (1917) ; BENTHALI Amar (1914) ; BOUDJADI Amar (1914) ; BOUHABILA Rabah (1916) ; CHETTAB Aïssa (1916) ; CHOUAL Salah (195) ; DEKKAR Abdesselem (1914) ; FIDON Félix (1915) ; FOUGALI Mohamed (1918) ; FRITAS Brahim (1918) ; GEORGIN François (1914) ; GRANGER Henri (1915) ; GRANJON Joseph (1915) ; HAMACHE Allaoua (1916) ; HEURFIN Etienne (1915) ; HOFFMEYER François (1918) ; KHEBOUT Mohamed (1915) ; KOLLI Lakhdar (1918) ; LAGGOUN Messaoud (1919) ; LAHMADI Amar (1918) ; LARBI Hocine (1918) ; LARBI Sassi (1915) ; MAADADI Sebbahi (1916) ; MARCHAL Albert (1918) ; NOUÏOUA Mokdar (1918) ; ROUACHED Mohamed (1915) ; SAMAH Brahim (1915) ; SEGDEL Ahmed (1918) ; SELAMI Lahdi (1919) ; SEMBACH Jean (1914) ; TAILLARDAT Gilbert (1916) ; TOUFOUTI Ali (1918) ; WECK Albert (1917) ; YACOUB Brahim (1916) ■ ■

**GUERRE 1939 / 1945** : BORG Paul (1940) ■ ■

Nous n'oublions pas notre malheureux compatriote victime d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel à ROUFFACH ou dans le secteur :

M.ROHMER Albert, assassiné par le FLN en 1957 ;

### EPILOGUE IBN-ZIAD

De nos jours (recensement 2008) = 18 861 habitants.



**SYNTHESE** réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie\\_-\\_Rouffach](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Rouffach)

[http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes\\_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html](http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html)

<http://www.republiquedemacedoine.org/alger50new/images/alger-ouvrages/1873-situation-alsaciens-lorrains-guynemer-M.pdf>

<http://www.sempere.info/BeniAmran/page-41-alsaciens-lorrains.html>

<http://rouffach-algerie.1.monsite-orange.fr/>

<http://rouffach-algerie.2.monsite-orange.fr/>

<http://tenes.info/nostalgie/ROUFFACH>

<https://sgranger.pagesperso-orange.fr/MILA.html>

<https://nourbouka.blogspot.com/2013/05/blog-post.html>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**